

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Le Parc régional de Beauharnois-Salaberry
ouvert partiellement**

(Beauharnois – Le 16 avril 2020) Les utilisateurs du Parc régional de Beauharnois-Salaberry et les amateurs de plein air seront ravis d'apprendre que cette aire récréative est officiellement ouverte et accessible au public depuis le 15 avril dernier.

Voilà en effet une heureuse nouvelle, en cette période pandémique plutôt difficile, que de savoir que le parc est accessible comme lieu de plein air, pour garder la forme et profiter de la nature.

- Respect des consignes et collaboration de tous -

Sachez que jusqu'à nouvel ordre, le parc n'est toutefois ouvert que de façon partielle, en raison des consignes gouvernementales émises en matière de santé publique, d'où l'importance d'éviter les rassemblements et de respecter les directives de distanciation physique entre les usagers.

Il est par conséquent primordial pour les utilisateurs qui se présenteront aux installations du parc d'observer les directives comportementales et de santé publique suivantes : **conserver une distance physique de 2 mètres (6 pieds)** avec les gens que vous rencontrez, **se laver fréquemment les mains** et si vous présentez des symptômes, **de demeurer à la maison**. La collaboration des gens à ce niveau est essentielle dans le contexte actuel si l'on souhaite pouvoir maintenir l'accès à court et moyen terme à cette infrastructure régionale.

La MRC, gestionnaire du Parc, rappelle également aux utilisateurs de faire preuve de civisme et de respecter la réglementation en vigueur, notamment de tenir leur chien en laisse.

- Ouverture partielle des installations et des équipements -

Toilettes, Halte VR et quais

Sachez que le réseau cyclable et les infrastructures du Parc sont accessibles, à l'exception des toilettes qui demeureront fermées par mesure préventive pour une durée indéterminée. À noter également que la Halte pour véhicules récréatifs (VR) située à

Saint-Stanislas-de-Kostka et les quais pour l'hébergement nautique situés à Saint-Louis-de-Gonzague seront temporairement inaccessibles jusqu'au 4 mai prochain.

Rampes de mise à l'eau et vignettes

Par ailleurs, la mise en vente des vignettes pour les rampes de mise à l'eau, situées à Saint-Stanislas-de-Kostka et à Saint-Louis-de-Gonzague, est suspendue pour une durée indéterminée. Lorsque la réouverture au public des commerces et des bureaux municipaux sera possible, en fonction des consignes gouvernementales en vigueur, la mise en vente reprendra. Restez à l'affût pour une nouvelle annonce à cet effet ! Durant cette période, et à moins d'avis contraire, les rampes de mise à l'eau demeureront accessibles sans frais, de façon temporaire.

De plus, sachez que les quais adjacents aux rampes de mise à l'eau seront installés le 15 mai, soit pour la Fête des Patriotes.

- Information et remerciements -

Pour en savoir davantage au sujet des consignes gouvernementales et une foule d'autres renseignements utiles sur la pandémie, accédez à : www.quebec.ca/coronavirus.

Si parfois vous souhaitez obtenir de plus amples informations ou nous signaler un bris ou un problème relatif à l'entretien du Parc, n'hésitez pas à communiquer avec nous au info@mrc-beauharnois-salaberry.com ou à composer le 450-225-0870, poste 235.

*« En cette période de circonstances exceptionnelles qui viennent littéralement chambouler nos habitudes et le fonctionnement usuel de nos services, la MRC tient à remercier le public et les utilisateurs du Parc pour leur collaboration et leur compréhension face à cette situation pour le moins unique, et que l'on souhaite la plus brève possible. Soyons solidaires et optimistes pour la suite des choses en nous disant collectivement « **Ça va bien aller** » de mentionner la Préfète de la MRC et mairesse de Sainte-Martine, madame Maude Laberge.*

MRC de Beauharnois-Salaberry

- 30 -

Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél : 450-225-0870 (poste 226)
Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com